

## **LE DOSSIER CONDUITE SUPERVISEE**

### **Liste de pièces à fournir :**

- Lettre ou document attestant de l'accord de la société d'assurance.
- Le livret B est complété par un livret ACC (conduite accompagnée).
- Une attestation de fin de formation, ou autorisation de conduire en conduite supervisée (en cas de transformation après échec).